



## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE N° CDE202602044914

Entre :

et :

**LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS  
TRANSPORT LIP**  
73 AVENUE CHARLES DE GAULLE

84130 LE PONTET  
SIRET : 98132248000170

Contact Client :  
**Christophe DEJEAN**

Tél client : 06 77 00 32 15

E-mail : avignon@mantrans.fr

N° Client : 500435572

**AFTRAL**

ZA LA MARQUETTE  
2017 ROUTE DE CARPENTRAS  
84700 SORGUES

France  
SIRET : 30540504503011

Dossier suivi par :  
E-mail :

Tél :

N° de déclaration d'existence : 11750091675

auprès de la Préfecture de la région Ile de France

**N° Accord client : EIN.0000614**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

### ARTICLE 1 - Modalités de l'action de formation

AFTRAL organise les actions de formation, au sens de l'article L.6313-1 du code du travail. L'objectif professionnel, le contenu ainsi que les modalités de déroulement, de suivi, de sanction de l'action de formation sont explicités dans le programme de formation joint. Le parcours pédagogique ainsi que les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement sont mis en œuvre de la façon suivante :

- ⌚ Une progression pédagogique soumise au contrôle des services de l'Etat compétents et adaptée, le cas échéant aux conditions particulières de l'entreprise.
- ⌚ En présentiel : une animation de stage ou un accompagnement par un personnel qualifié et mise à disposition de locaux, matériels et moyens audio-visuels, selon les besoins.
- ⌚ A distance : un accès aux contenus et aux ressources pédagogiques par connexion à la plate-forme dédiée. Si la formation est tutorée, un tutorat réalisé par un personnel qualifié.

Les modalités d'évaluation adaptées à la formation se concrétisent des quizz, des questionnaires, des tests réguliers de contrôle de connaissances, des mises en situation professionnelle, des exercices pratiques, des examens professionnels, des entretiens devant un jury...Elles sont détaillées dans le programme joint.



## ARTICLE 2 - Caractéristiques de ou des actions de formation

Ce(s) action(s) de formation se déroule(nt) comme suit :

Code session	Intitulé Session	Lieu	Effectif
FCFN6C22000J	<b>FCO Transport de marchandises</b> Du 23/03/2026 au 27/03/2026 Durée : 35,00 Heures	<b>AFTRAL SORGUES AVIGNON</b> <b>ZA LA MARQUETTE</b> <b>84700 SORGUES</b>	1

## ARTICLE 3 - Dispositions financières

En contrepartie de l'action de formation, la somme indiquée ci-dessous sera à verser :

Code produit	P. unitaire	Qté	TOTAL HT	% T.V.A	Montant TVA	TOTAL TTC	% Remise
FCFN15	546,00 €	1,0	546,00 €	20,00 %	109,20 €	655,20 €	18,51 %

Soit un total de 655,20 TTC.

## ARTICLE 4 - Effectif formé

AFTRAL formera les bénéficiaires suivants (merci de compléter noms, prénoms, date de naissance si nécessaire) :

NOM	Prénom	Date de naissance	Code session
DUPRE	Laurent	01/07/1982	FCFN6C22000J

## ARTICLE 5 - Financement de la formation

Si la formation objet de la présente convention est partiellement ou totalement prise en charge par un organisme financeur, l'entreprise transmet à AFTRAL l'accord de prise en charge au plus tôt après confirmation de la commande. En l'absence de cet accord le dernier jour de la formation, l'entreprise est redevable directement du règlement de la commande.

## ARTICLE 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le litige sera porté à la connaissance de la juridiction territorialement compétente au moment de la saisie.

En signant cette convention **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT LIP** accepte les conditions générales de vente et certifie avoir pris connaissance des prérequis de la formation indiqués sur le programme.

Fait à SORGUES

Le 12/02/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation

Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel



A

Le

Pour l'entreprise

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP  
18 Impasse de l'Asynalle - 69366 LYON Cedex 07  
Tél. 04 72 70 03 05 - www.grupelip.com  
SIREN 879426001 - APE 73.20 Z  
SAS au capital de 1 000 000 €